



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 mai 2020

Coronavirus (COVID-19)

Le Valais soutient les start-ups en participant au programme fédéral de cautionnement

La crise liée à la pandémie de coronavirus (COVID-19) impacte les start-ups avec un effet potentiellement important sur leur rythme de croissance. Dotées d'un modèle d'affaire spécifique, elles n'ont pas pu recourir jusqu'à présent aux mesures d'urgence de la Confédération, ou seulement de manière très limitée. Un programme fédéral de cautionnement existe désormais. Le Conseil d'Etat a décidé d'y participer pour soutenir les jeunes entreprises valaisannes innovantes et leur offrir une solution de financement à court terme, qui leur permette de combler les éventuels retards de développement subis à cause du coronavirus.

Les mesures d'urgence prises par le Conseil fédéral courant mars ne répondent pas aux besoins spécifiques des start-ups. Contrairement aux entreprises traditionnelles, il ne s'agit en l'occurrence pas de combler une perte de chiffre d'affaires subite. Les start-ups sont bien plus impactées en termes de retrait de certains investisseurs, de retard ou d'arrêt des opérations de financement.

En date du 22 avril 2020, le Conseil fédéral a autorisé l'utilisation du système de garantie existant pour les PME afin de soutenir les start-ups. La Confédération s'est déclarée prête à assumer 65% du risque de perte sur le crédit, mais à condition que les cantons participent également, en assurant le solde de 35% du risque. Une enveloppe fédérale de 100 millions de francs a été réservée à cet effet, permettant, avec le 35% de part cantonale, d'engager jusqu'à 154 millions de francs en faveur de start-ups.

Le canton du Valais s'est positionné depuis de nombreuses années en faveur du développement d'activités innovantes génératrices de haute valeur ajoutée, lui permettant de se hisser dans le top 5 des cantons suisses en matière de création de start-ups. Le Gouvernement valaisan a donc décidé de participer à ce programme fédéral de soutien à hauteur de 3'500'000 francs, permettant l'émission de cautionnements jusqu'à un montant global total de 10 millions de francs en faveur de jeunes entreprises valaisannes prometteuses.

Les entreprises ciblées par cette aide sont priées de déposer leur demande directement sur le site internet dédié de la Confédération, <https://covid19.easygov.swiss/fr/>, et ce d'ici au 31 août 2020. Par la suite le Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF SA), bras financier de la promotion économique cantonale se chargera de leur analyse.

Avec cette nouvelle mesure de soutien en faveur de l'économie valaisanne, le canton du Valais réitère son soutien à ses start-ups en les aidant à faire face à cette période d'incertitude.

Personne de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

